

**Délibération**

**Du Comité Syndical**

**Du 24 juin 2020**

**RAPPORTEUR : Emmanuel AGIUS, Président du SyMPaC**

**TITRE : Rapport d'Activités 2019 - Approbation**

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L.5211-39 du CGCT. «Le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) adresse, chaque année, avant le 30 septembre, au Président de chaque Communauté de Communes membre, un rapport retracant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'Etablissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Président au Conseil Communautaire en séance publique au cours de laquelle les délégués de la Communauté de communes à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.».

Aussi, après avoir constaté et approuvé le rapport d'activités 2019 annexé au projet de délibération, il est proposé aux élus du Conseil Syndical :

- de prendre acte, pour l'exercice 2019, du rapport d'activités du SyMPaC.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :  
 son envoi en Sous-Préfecture le 2 juillet 2020  
 son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux des EPCI le 2 juillet 2020

Le Président du SyMPaC,  
Emmanuel AGIUS



**ADOpte A L'UNANIMITE**

Le Président,

Emmanuel AGIUS





## COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2020

Le vingt-quatre juin de l'an deux mille vingt, le Comité Syndical du SyMPaC, également convoqué le huit juin deux mille vingt, s'est réuni à CALAIS en la salle du Grand Salon, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS, Président et sous la présidence de Monsieur Michel HAMY en ce qui concerne le vote du compte administratif.

### Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pierre-Henri DUMONT; Michel HAMY, Philippe MIGNONET (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Nicole CHEVALIER, MM. Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Patrick WAY (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

Mme Brigitte HAVART, MM. Eric BUY, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).

### Etaient excusés :

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Nadine DENIELE-VAMPOUILLE (pouvoir Mr AGIUS), Jacqueline DEWET (pouvoir Mme HEUX), MM. Guy ALLEMAND, Gérard CLAIS (pouvoir Mme HEUX), Alain FAUQUET (pouvoir Mme MULOT-FRISCOURT), Gérard GRENAT (pouvoir Mr MIGNONET), Francis LECOCQ (pouvoir Mr HAMY), Bernard LELIEVRE, Dominique LEGRAND (pouvoir Mme DUCLOY), Fabrice MARTIN (Pouvoir Mr DUMONT), Pascal PESTRE (pouvoir Mr MIGNONET), Philippe VERON (**Grand Calais Terres & Mers**) ;

Mmes Clotilde BEAUFILS (pouvoir Mr WAY), Béatrice BOULANGER (pouvoir Mr MELCHIOR), MM. Jean-André DELACRE, Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ, Julien RENAULT, Guy VERMERSCH, (**Communauté de Communes de la Région d'Audruicq**) ;

M. Gilles COTTREZ (pouvoir Mr KIDAD), Bruno DEMILLY (pouvoir Mme HAVART), Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET), Pierre PREVOST (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI (pouvoir Mme HAVART), Thierry POUSSIÈRE (pouvoir Mr BUY) (**Communauté de Communes Pays d'Opale**).